



D.A.P.

Demande d'Acceptation Préalable de Déchets ISDI de Varzy (58) – Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY)

(Cadre réservé à la CCHNVY)

N°D.A.P. :

.....

1 Producteur (propriétaire / maître d'ouvrage)

Raison sociale : Personne à contacter :
 N° Siret : @mail : Téléphone :
 Adresse : Code postal : Commune :

2 Demandeur (prestataire)

Raison sociale : Personne à contacter :
 N° Siret : @mail : Téléphone :
 Adresse : Code postal : Commune :

3 Transporteur (si vous faites appel à plusieurs transporteurs vous devez nous annexer leurs coordonnées)

Raison sociale : N° Siret :
 Adresse : Code postal : Commune :


4 Chantier (adresse exacte)

N° : Voie : Code postal : Commune :
 Le lieu du chantier est-il référencé sur le site internet Basias ou Basol ? oui / Non Si oui, identifiant :
 Type de travaux : Habitation / Bureau/Industrie (Privé) / Bureau/Industrie (Public) / Voirie/Réseaux / Ouvrage d'art
 Raison sociale du M.O. (Maître d'Ouvrage) : Adresse M.O. : Téléphone :

5 Apports estimés (Taux de conversion : 1 m3= 16 Tonnes) Terrassement réalisé par (indiquer le nom du terrassier) :

Cubage à apporter : m3 foisonnés soit Tonnes Date de première livraison : Durée du chantier : (1 an maximum)

6 Identification du matériau

<input type="checkbox"/> TERRES INERTES <input type="checkbox"/> Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses 17 05 04 <input type="checkbox"/> Terres et pierres 20 02 02	<input type="checkbox"/> GRAVATS <input type="checkbox"/> Béton 17 01 01 <input type="checkbox"/> Briques 17 01 02 <input type="checkbox"/> Tuiles et céramiques 17 01 02 <input type="checkbox"/> Mélange de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses 17 01 07	<input type="checkbox"/> MELANGES BITUMINEUX NE COMPRENANT PAS DE GOUDRONS 17 03 02  COPIE DU TEST DE DETECTION DE GOUDRONS A FOURNIR !!	<input type="checkbox"/> VERRES & DERIVES <input type="checkbox"/> Verre 17 02 02 / 19 12 05
---	---	--	---

7 Historiques des passages

Date : Date : Date : Date : Date : Date :
 Heure : Heure : Heure : Heure : Heure : Heure :

8 Engagement concernant le chantier

Le chantier n'est pas connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé, le producteur et le demandeur s'engagent à :

- ☞ Amener des matériaux conformes aux spécifications de cette demande et conforme à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014,
- ☞ Transporter les matériaux dans des camions conformes à la législation (pas de surcharge, EPI obligatoires : chaussures sécurité S3, gants de sécurité, chasuble haute visibilité)
- ☞ Nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés sur la présente demande,
- ☞ Evacuer dans les filières adaptées toute pollution nouvelle qui apparaîtrait.

Le chantier est connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé, le producteur et le demandeur s'engagent à :

- ☞ Nous fournir le plan de maillage du site (plan de maillage qui met en évidence la classification des terres et qui sera utilisé lors des excavations),
- ☞ Nous fournir les analyses des matériaux reconnus comme non contaminés (Selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014),
- ☞ Amener des matériaux conformes aux spécifications de cette demande et conforme à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014,
- ☞ Transporter les matériaux dans des camions conformes à la législation et respectant nos consignes de sécurité (pas de surcharge, EPI obligatoires : chaussures sécurité S3, gants de sécurité, chasuble haute visibilité)
- ☞ Nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés sur la présente demande,
- ☞ Evacuer dans les filières adaptées toute pollution nouvelle qui apparaîtrait.



Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets avec d'autres déchets ou produits afin de satisfaire aux critères d'admission « Art 4 de l'AM du 12/12/14 » Nous nous réservons le droit de réaliser des contrôles inopinés sur les chargements, si une présomption de pollution ou de caractère non inerte du déchet se présentait au cours des apports sur nos sites. Il sera par ailleurs demandé au client de venir reprendre les matériaux non-conformes immédiatement.

Vous vous engagez à réaliser un tri préalable de vos matériaux selon les meilleures technologies disponibles

Tout déchet interdit sur nos sites fera l'objet d'un refus par la CCHNVY qui en informera les autorités compétentes.

PRODUCTEUR

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance de la notice technique PROC-ISDI-Varzy-01 et m'engage à en respecter les dispositions.

Date :
Cachet et Signature :

DEMANDEUR

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance de la notice technique PROC-ISDI-Varzy-01 et m'engage à en respecter les dispositions.

Date :
Cachet et Signature :

CCHNVY

Date :
Cachet et Signature :

DAP à nous retourner 48 heures avant les premiers dépôts

PAR MAIL : dechets@cchnvy.fr

Tous les cadres de 1 à 7 doivent être renseignés

